

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1234>

Des pesticides « politiques » sur les bananes antillaises ?

- Dossiers - Pesticides -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : vendredi 27 août 2010

Mis à jour le : vendredi 27 août 2010

UGTG.org

L'Agence française de sécurité sanitaire et de l'environnement (Afsset) qui vient de se transformer en Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire), a mis en ligne hier sur www.chlordecone-infos.fr, - l'un de ses sites - deux rapports jusqu'ici non diffusés officiellement relatifs à la pollution des sols de Martinique par le chlordécone, un insecticide cancérigène utilisé pour éradiquer les charançons du bananier. L'AFP avait diffusé la veille de larges extraits de ces rapports confidentiels, ainsi que Le Monde.

Rédigés pour le premier par l'Inra (Institut national de la recherche agronomique) et pour le second par l'Afsset, ces deux rapports pointent cruellement du doigt, selon l'Inra, « de véritables anomalies dans le cadre d'une approche de prévention » mise en place par le ministère de l'Agriculture. Le tout dans un dossier dominé par l'économie et non la santé publique dans un contexte de guerre de la banane. » Face à la défense de l'industrie bananière française, on peut faire l'hypothèse que l'impact de l'utilisation de produits phytosanitaires sur l'environnement et la santé ait été secondaire dans les préoccupations des autorités politiques », peut-on lire dans le rapport de l'Afsset qui n'épargne pas la responsabilité de l'Etat dans ce fiasco environnemental.

Ces considérations auraient en effet pesé lourd dans la lenteur ahurissante mise par les autorités pour interdire l'utilisation de ce pesticide - 1993 - déjà banni de puis 1976 aux Etats-Unis puis en France métropolitaine. Aux Antilles, la pollution des sols où les bananes sont cultivées est intense, comme le relate le rapport : « Malgré l'ancienneté des apports (1971 à 1993), la contamination des sols, des eaux et des sédiments de Guadeloupe et de Martinique par le chlordécone est, parmi les contaminations organochlorées, la plus persistante. La molécule, stable et fortement fixée sur la matière organique des sols, est très lentement lessivée par les eaux, principalement de drainage. Les mécanismes de fixation dans les sols tropicaux et de remobilisation pour l'environnement sont à étudier. Le chlordécone contamine les plantes, et affecte toutes les parties, et plus particulièrement les organes souterrains (cas des racines et tubercules pour lesquels les teneurs sont les plus élevées).

L'inventaire des niveaux de contamination est à élargir pour l'ensemble des productions.

Notamment vu son incorporation plus ou moins profonde par les labours ultérieurs, qui a causé une distribution très hétérogène de la molécule dans le sol, aucune solution de décapage n'est envisageable. Aucune bio-remédiation par des plantes absorbant préférentiellement le chlordécone ou par des micro-organismes le dégradant n'est possible en l'état actuel des connaissances ».

Néanmoins, en juin 2008, un plan d'action spécifique 2008-2010 était mis en place pour lutter contre les effets de cette pollution cancérigène en Martinique et en Guadeloupe. Il comporte un certain nombre de points, parmi lesquels le renforcement de la connaissance des milieux, la réduction de l'exposition et la recherche sanitaire, la surveillance de l'alimentation, la gestion des milieux contaminés, et enfin une communication adaptée.

Des études sanitaires, agronomiques et environnementales ont été réalisées ou sont encore en cours. La lutte contre les effets de la chlordécone figure également en bonne place dans le plan santé-environnement 2005-2010.

Source : www.egora.fr